

ANNEXE I

DÉFINITION DU DOMAINE CONCÉDÉ

LES LIMITES ET ACCÈS



RÈGLEMENT D'EXPLOITATION

TITRE I - DÉFINITION DU DOMAINE CONCÉDÉ

ARTICLE II - LES LIMITES ET ACCÈS

A5a-A105	P 1
A5	P 2
A6	P 3 - 4
A19	P 5
A26	P 6
A31 - A311	P 7
A36	P 8
A39 - A391	P 9
A40	P 10
A404 - A406	P 11
A42	P 12
A432	P 13
A46	P 14
A71 - A719	P 15
A77 - A714 - A710w	P 16



AUTOROUTE A5a

Extrémité Ouest	nœud de la JUSTICE raccordement avec la FRANCILIENNE-SUD (RN 104)
Diffuseur de Carré Sénart (n°10a)	centre commercial
Diffuseur de SENART SAVIGNY (n°10b)	raccordement avec la RD 50
Diffuseur de LIEUSAIN (n°10c)	
Diffuseur de SAVIGNY LE TEMPLE (n°11)	1/2 diffuseur orienté vers le Nord raccordement avec la voie M 3 et la RN 6
Diffuseur d'ARVIGNY (n°12)	1/2 diffuseur orienté vers le Nord raccordement avec la RN 6
Diffuseur de PLESSIS-PICARD (n°13)	1/2 diffuseur orienté vers le sud
Extrémité Est	nœud autoroutier des EPRUNES raccordement avec l'Autoroute A105 en direction de MELUN et l'Autoroute A5 en direction de TROYES

AUTOROUTE A105 (A5b)

Extrémité Nord	nœud du VAL GANISSE raccordement avec la FRANCILIENNE-NORD (RN 104)
Diffuseur d'EVRY-GREGY (n°11)	1/2 diffuseur orienté vers le Nord raccordement avec la RD 48
Diffuseur de MOISSY- (n°12a, 12, 12b) CRAMAYEL	raccordement avec la RD 402
Diffuseur de REAU (n°13)	raccordement avec la RD 57
Echangeur Noeud des EPRUNES	raccordement avec l'A5 en direction de TROYES raccordement avec l'A5a en direction du nœud de LA JUSTICE
Diffuseur de VERT SAINT-DENIS (n°14)	Raccordement avec la RD82
Extrémité Sud	raccordement avec la RN 105



AUTOROUTE A5

Extrémité Ouest	échangeur du nœud des Eprunes raccordement avec l'A5b et l'A5a
Diffuseur de ST GERMAIN LAXIS	raccordement avec la RN 36
Diffuseur de CHATILLON LABORDE	raccordement avec la RD 408
Diffuseur de FORGES	raccordement avec la RD 210
Diffuseur de MAROLLES SUR SEINE	raccordement avec la RD 411
Echangeur A5/A19	raccordement avec l'A19
Diffuseur de VULAINES	raccordement avec la RN 60
Diffuseur de TORVILLIERS	raccordement avec la RN 60
Diffuseur de ST THIBAULT	raccordement avec la RN 71
Echangeur A5/A26	raccordement avec l'autoroute A26 aux PR 393.973 sens LANGRES-CHALONS et 395.149 sens CHALONS-LANGRES
Diffuseur de MAGNANT	raccordement avec la RD 443
Diffuseur de VILLE SOUS LA FERTE	raccordement avec la RD 396
Diffuseur de CHAUMONT- SEMOUTIERS	raccordement avec la RD 10
Extrémité Est	raccordement avec l'A31.



AUTOROUTE A6

Extrémité Nord	à SAINT GERMAIN SUR ECOLE axe de franchissement de la RN 37- PR 44.440
Diffuseur de CELY - MELUN	raccordement avec la RD 372
Diffuseur d'URY	raccordement avec la RN 152
Diffuseur de FONTAINEBLEAU	1/2 diffuseur orienté vers le Sud raccordement avec la RN 7
Diffuseur de NEMOURS	raccordement avec la RD 403
Echangeur de DORDIVES	raccordement avec l'A77
Diffuseur de COURTENAY	raccordement avec la RN 60
Echangeur avec l'Autoroute A19	raccordement avec l'A19
Diffuseur de JOIGNY-TOUCY	raccordement avec la RD 943
Diffuseur d'AUXERRE Nord	raccordement avec la RN 6
Diffuseur d'AUXERRE Sud	raccordement avec la RN 65
Diffuseur de NITRY-VEZELAY	raccordement avec la RN 944
Diffuseur d'AVALLON	raccordement avec la RD 50 et la RN 6
Diffuseur de BIERRE LES SEMUR	raccordement avec la RD 980
Diffuseur de POUILLY-EN-AUXOIS	raccordement avec la RN 81 et l'A38
Diffuseur de BEAUNE Nord	raccordement avec la RN 74
Echangeur avec l'Autoroute A31	raccordement avec l'A31
Diffuseur de BEAUNE	raccordement avec la RN 470
Diffuseur de CHALON Nord	raccordement avec la RN 6
Diffuseur de CHALON Sud	raccordement avec la RN 80
Diffuseur de MACON Nord	raccordement avec la RN 72 se raccordant à la RN 6



Echangeur avec l'Autoroute A40	raccordement avec l'A40, demi-échangeur orienté vers le Nord
Diffuseur de MACON Sud	raccordement avec la RD 169 et RN 79
Diffuseur de BELLEVILLE	raccordement avec la RD 109 se raccordant à la RN 6
Diffuseur de VILLEFRANCHE nord	raccordement avec la RN 6-RD 70
Diffuseur de VILLEFRANCHE	raccordement avec la RD 70 se raccordant à la RN 6
Echangeur avec l'autoroute A46	raccordement avec l'A46, demi échangeur orienté vers le Nord
Diffuseur d'ANSE	raccordement avec la RN 6, demi-diffuseur
Diffuseur de LIMONEST	½ diffuseur vers le Nord - raccordement avec la RN 6
Extrémité sud à LAGARDE-LIMONEST	raccordement avec la RN 6



AUTOROUTE A19

Extrémité Nord

Echangeur A5/A19

raccordement avec l'A5

Diffuseur de ST DENIS LES SENS

raccordement avec la RN 6

Diffuseur de VILLENEUVE-LA-DONDAGRE

raccordement avec la RN 60

Extrémité Sud

Echangeur A19/A6

raccordement avec l'A6



AUTOROUTE A26

Extrémité nord

limite de concession avec la Société des
Autoroutes du Nord et de l'Est de la France
située au nu du passage supérieur du diffuseur de
CHARMONT S/S BARBUISE au PR 374.396

Diffuseur de CHARMONT/BARBUISE

½ diffuseur vers le sud

Diffuseur de THENNELIERES

raccordement avec la RN 19

Extrémité sud

raccordement avec l'A5



AUTOROUTE A31

Extrémité nord à TOUL	raccordement avec la RN 4 déviée
Diffuseur de TOUL	½ diffuseur de TOUL
Diffuseur de COLOMBEY LES BELLES	raccordement avec la RD 974
Diffuseur de CHATENOIS	raccordement avec la RD 166
Diffuseur de ROBECOURT	raccordement avec les RD 1 ET RD 5
Diffuseur de BULGNEVILLE	raccordement avec la RD 164
Diffuseur de MONTIGNY LE ROI	raccordement avec la RD 417
Diffuseur de LANGRES NORD	raccordement avec la RN 19
Echangeur avec l'autoroute A5	raccordement avec l'A5
Diffuseur de LANGRES SUD	raccordement avec la RD 428
Diffuseur de TIL CHATEL	raccordement avec la RN 74
Diffuseur de DIJON ARC/TILLE	raccordement à la RD 970
Echangeur avec l'Autoroute A39	raccordement avec l'A39
Echangeur avec l'Autoroute A311	raccordement à l'Autoroute A311, demi-échangeur orienté vers le sud
Diffuseur de NUITS ST GEORGES	raccordement avec la RD 8
Echangeur A31/A36	raccordement avec l'A36, demi échangeur orienté vers le sud
Extrémité Sud	raccordement avec l'A6

AUTOROUTE A311

Extrémité Sud	raccordement avec l'Autoroute A31
Demi-diffuseur du RD 108	raccordement avec la RD 108
Demi-diffuseur du RD 122	raccordement avec la RD 122 orienté vers le sud
Extrémité Nord	raccordement avec la rocade Sud de l'agglomération dijonnaise et avec la RD 122



AUTOROUTE A36

Extrémité Est	raccordement avec la rocade Ouest de MULHOUSE
Diffuseur de LUTTERBACH	échangeur de MULHOUSE LUTTERBACH
Diffuseur de BURNHAUPT	raccordement avec la RN 466 A
Diffuseur de FONTAINE	
Diffuseur de BELFORT NORD	raccordement avec la bretelle de raccordement à la RN 19 et RD 419
Diffuseur de BELFORT CENTRE	½ échangeur orienté vers l'Ouest raccordement à la RN 19
Diffuseur de BELFORT SUD	raccordement à la RN 19 BIS
Diffuseur de SEVENANS	raccordement avec la RN 19
Diffuseur de BROGNARD	raccordement avec la RN 437
Diffuseur de SOCHAUX	raccordement avec la RN 437
Diffuseur de MONTBELIARD CENTRE	déviations sud de MONTBELIARD
Diffuseur de MONTBELIARD SUD (ARBOUANS)	raccordement avec la RD 34 a
Diffuseur de MONTBELIARD SUD (VOUJEAUCOURT)	raccordement avec la RD 126
Diffuseur de VOUJEAUCOURT	raccordement avec la RD 437
Diffuseur ISLE SUR LE DOUBS	raccordement avec la RD 31
Diffuseur de BAUME LES DAMES	raccordement avec la RD 492 (ex RN 492)
Diffuseur de BESANCON EST	raccordement avec la RD 486
Diffuseur de BESANCON NORD	raccordement avec la RN 57
Diffuseur de BESANCON OUEST	raccordement avec la RD 11
Diffuseur de GENDREY	raccordement avec la RD 36
Diffuseur de DOLE	raccordement avec la RD 475 n (ex RN 475)
Echangeur avec l'autoroute A39	raccordement avec l'A39
Diffuseur de SEURRE	raccordement avec la RD 976 (ex RN 476)
Extrémité Ouest	raccordement avec l'A31 au PR 6.339 de celle ci dans le sens BEAUNE DIJON au PR 5.140 de celle ci dans le sens DIJON BEAUNE



AUTOROUTE A39

Extrémité ouest	raccordement avec le boulevard Georges Pompidou
Diffuseur RN 974	½ diffuseur orienté Est avec rocade Est de Dijon
Diffuseur de NEUILLY (n° 2)	raccordement avec la RD 905 1/2 diffuseur
Diffuseur de CRIMOLOIS (n° 3)	raccordement avec la RN 5 et la RD 108
Echangeur avec A31	raccordement avec l'A31 3/4 d'échangeur (DIJON-BEAUNE impossible)
Diffuseur de SOIRANS (n° 5)	raccordement avec la RN 5
Echangeur avec l'A36	raccordement avec l'A36
Diffuseur de CHOISEY (n° 6)	raccordement avec la RN 5
Echangeur avec l'Autoroute A391	raccordement avec l'Autoroute A391
Diffuseur de BEAUREPAIRE (n° 8)	raccordement avec la RN 78
Diffuseur de MIROIR (n° 9)	raccordement avec la RD 972
Diffuseur de BEAUPONT (n° 10)	raccordement avec la RD 56
Echangeur avec l'Autoroute A40	raccordement avec l'autoroute A40

AUTOROUTE A391

Extrémité ouest	ANTENNE DE POLIGNY raccordement avec l'Autoroute A39
Diffuseur de POLIGNY (n° 7)	raccordement avec la RD 192 demi-diffuseur orienté vers l'ouest
Extrémité Est	raccordement à la RN 83



AUTOROUTE A40

Extrémité Ouest	raccordement avec l'Autoroute A6 au PR 206.912 sens GENÈVE/MÂCON et au PR 207.330 sens MACON/GENÈVE.
Diffuseur de MACON CENTRE	raccordement avec la RN.6
Diffuseur de FEILLENS	raccordement avec la RD 933 se raccordant à la RN 79
Diffuseur de REPLONGES	raccordement avec la RN 79
Echangeur avec l'autoroute A406	raccordement avec l'A406
Diffuseur de ST GENIS SUR MENTHON	raccordement avec la RD 47, demi diffuseur se raccordant à la RN 79
Diffuseur de BOURG-NORD	raccordement avec la RD 975 (vers RN 79)
Echangeur avec autoroute A39	raccordement avec l'Autoroute A39
Diffuseur de VIRIAT	raccordement avec la RD 52 F (vers RN 83)
Diffuseur de BOURG-SUD	raccordement avec la RN 75
Echangeur avec autoroute A42	liaison avec l'A42 . au PR 146.534 sens MACON/GENÈVE . au PR 144.880 sens GENÈVE/MACON raccordement A42/A40 . au PR 145.275 sens MACON/GENÈVE . au PR 145.987 sens GENÈVE/MÂCON
Echangeur avec l'Autoroute A404	raccordement avec l'A404
Diffuseur de ST MARTIN-du-FRESNE	raccordement avec la RN 84
Diffuseur de SYLANS	raccordement avec la RN 84
Extrémité SUD-EST	limite conventionnelle avec l'Autoroute Blanche (A.T.M.B.) au PR 102.848



AUTOROUTE A404

Extrémité Sud	raccordement avec l'Autoroute A40 et le diffuseur de ST MARTIN DU FRESNE
Diffuseur de CROIX CHALON (n°9)	raccordement à la RD 979
Diffuseur OYONNAX Sud (n°10)	raccordement à la RD 111
Diffuseur OYONNAX Ouest (n°11)	raccordement à la RD 13
Diffuseur OYONNAX Sud (n°12)	orienté Sud raccordement RD 31 et RD 984
Extrémité Nord	raccordement avec la RD 31

AUTOROUTE A406

Extrémité Ouest	raccordement avec la RN 79
Diffuseur de Varennes les Macon (n°2)	raccordement à la RN 6
Diffuseur de Crottet (n°1)	raccordement à la RD 933
Extrémité Est	raccordement avec l'autoroute A40



AUTOROUTE A42

Extrémité ouest	raccordement avec l'A46 PR 4,353 sens GENÈVE LYON PR 4,329 sens LYON GENÈVE
Diffuseur de MIRIBEL-JONAGE	raccordement avec la voirie du PARC DE LOISIRS, elle même raccordée sur la RN 84
Diffuseur de ST MAURICE-de- BEYNOST	raccordement avec la RN 84
Echangeur avec l'autoroute A432	raccordement avec l'A432
Diffuseur de MONTLUEL	raccordement avec RD 61a
Diffuseur de BALAN	raccordement avec la RN 84
Diffuseur de PEROUGES	raccordement avec la RD 65 Bis se raccordant avec la RN 84
Diffuseur d'AMBERIEU-en-BUGEY	raccordement avec la RD 984 se raccordant avec la RN 84
Diffuseur de PONT D'AIN	raccordement avec la RD 984 se raccordant avec la RN 75
Extrémité EST	raccordement avec l'autoroute A40 - au PR 52.878 - sens LYON/GENÈVE, - au PR 53.395 - sens GENÈVE/LYON. (ETOILE DE PONT D'AIN)



AUTOROUTE A432

Extrémité nord	raccordement avec l'Autoroute A46
Echangeur avec l'autoroute A42	raccordement avec l'A42
Diffuseur Nord (n° 3)	raccordement avec la RD 332
½ diffuseur Sud-Est (n° 4)	raccordement avec la RD 29
¼ diffuseur de SATOLAS	entrée bretelle de SATOLAS
Extrémité sud	limite de concession avec AREA au PR 31,399



AUTOROUTE A46

Extrémité nord

raccordement avec l'autoroute A6 au PR 431.457
sens PARIS LYON et 431.555 sens LYON PARISDiffuseur d'AMBERIEUX
d'AZERGUESraccordement avec la RD 51, 1/4 de diffuseur,
une bretelle de sortie vers LYON

Diffuseur de QUINCIEUX

raccordement avec la RD 87, 1/4 de diffuseur,
une bretelle d'entrée vers VILLEFRANCHE

Diffuseur de GENAY MASSIEUX

raccordement avec la RD 433

Diffuseur de Mionnay

raccordement avec la RD 38

Echangeur avec l'autoroute A432

raccordement avec l'A432

Diffuseur des ECHETS

raccordement avec la RN 83

Diffuseur de RILLEUX LA PAPE

raccordement avec les RD 143 et RD 71

Extrémité sud

raccordement avec l'A42
- PR 25,736 sens PARIS LYON
- PR 25,686 sens LYON PARIS

AUTOROUTE A71

Extrémité Nord	tympan nord du passage supérieur du diffuseur de BOURGES (exploité par COFIROUTE) au PR 209.780
½ diffuseur de BOURGES	bretelles orientées côté Sud
Diffuseur de ST AMAND MONTROND	raccordement à la RD 925
Diffuseur de FORET DE TRONÇAIS	raccordement à la RN 144
Diffuseur de MONTLUCON	raccordement à la RD 94
Diffuseur de MONTMARAULT	raccordement à la RD 46 et RN 145
Echangeur avec l'A719	raccordement à l'A719
Diffuseur de COMBRONDE	raccordement à la RN 144
Diffuseur de RIOM	raccordement à la rocade Est de RIOM et à la RD 224
Diffuseur de GERZAT	raccordement à la RD 210 déviée
Echangeur avec l'A710	raccordement à l'A710
Diffuseur du BREZET	raccordement avec la rue E. Reclus, la zone industrielle du BREZET, la desserte Est de CLERMONT-FERRAND et de l'aéroport d'AULNAT.
Echangeur de A711 – A75	raccordement avec l'A72 par l'A711 et l'A75
Extrémité Sud	tympan nord du diffuseur de CLERMONT FERRAND au PR 388.536

AUTOROUTE A719

Extrémité Ouest	raccordement à l'Autoroute A71
Demi diffuseur	raccordement avec la RD 988
Demi diffuseur	raccordement avec la RN 9
Extrémité Est	raccordement avec la RN 209



AUTOROUTE A77

Extrémité Nord	raccordement avec l'A6 au PR 0,00 de l'A77
Diffuseur de DORDIVES (n°17)	raccordement avec la RN 7
Echangeur avec A19	
Diffuseur de MONTARGIS (n°18)	raccordement avec la RN 60
Diffuseur de VARENNES-CHANGY (n°18-1)	½ diffuseur orienté vers le Nord raccordement avec la RD 41
Diffuseur de BOISMORAND (n°19)	raccordement avec la RD 940
Diffuseur de BRIARE (n°20)	raccordement avec la RN 7
Diffuseur de BONNY-SUR-LOIRE (n°21)	raccordement avec la RD 965
Diffuseur de COSNE-SUR-LOIRE Nord (n°22)	raccordement avec la RN 7
½ diffuseur de COSNE CENTRE (n°22-1)	raccordement avec la RD 14
Extrémité Sud	raccordement avec la RN 7

AUTOROUTE A714

Extrémité Est	raccordement avec l'A71
Diffuseur La Croix de Fragne	raccordement avec la RD 39
Diffuseur de Le Pont des Nautes	raccordement avec la RD 214
Extrémité Ouest	raccordement avec la RN 145

AUTOROUTE A710 w

Extrémité Est	raccordement A71 et A710
Diffuseur de CLERMONT-FERRAND Nord	raccordement RD 210
Extrémité Ouest	raccordement RD 69



ANNEXE II

PERCEPTION DES PEAGES

REGLEMENT D'EXPLOITATION
TITRE III – PERCEPTION DES PEAGES

ARTICLE V – LES GARES DE PEAGE



AUTOROUTE A5

Gare en barrière

LES EPRUNES

Gare sur diffuseur

SAINT GERMAIN LAXIS
CHATILLON LABORDE
FORGES
MAROLLES SUR SEINE
VULAINES
TORVILLIERS
SAINT THIBAUT
MAGNANT
VILLE SOUS LA FERTE
SEMOUTIERS

AUTOROUTE A5a – A105

Pas de gare de péage sur diffuseur

AUTOROUTE A6

Gare en barrière

FLEURY

Gare sur diffuseur

URY
FONTAINEBLEAU (1/2 échangeur orienté vers le sud)
NEMOURS
COURTENAY
JOIGNY
AUXERRE NORD
AUXERRE SUD
NITRY
AVALLON
BIERRE LES SEMURS
POUILLY EN AUXOIS
BEAUNE NORD
BEAUNE
CHALON NORD
CHALON SUD
TOURNUS
MACON NORD
MACON SUD
BELLEVILLE
VILLEFRANCHE NORD
VILLEFRANCHE VILLE (sens PARIS LYON) : péage
« système ouvert »
VILLEFRANCHE VILLE (sens LYON PARIS) : péage
« système fermé »

VILLEFRANCHE LIMAS



AUTOROUTE A19

Gare sur diffuseur

SAINT DENIS LES SENS
VILLENEUVE LA DONDAGRE

AUTOROUTE A26

Gare sur diffuseur

THENNELIERES

AUTOROUTE A31

Gare en barrière

GYE

Gare sur diffuseur

COLOMBEY-LES-BELLES
CHATENOIS
BULGNEVILLE
ROBECOURT
MONTIGNY LE ROI
LANGRES NORD
LANGRES SUD
TIL CHATEL
DIJON – ARC SUR TILLE
NUITS SAINT GEORGES

AUTOROUTE A311

Gare en barrière

DIJON SUD

Diffuseur RD 108

DIJON SUD = 1 voie d'entrée vers A311

AUTOROUTE A36

Gare en barrière

FONTAINE (péage « système ouvert »)
SAINT MAURICE : limite entre « système fermé » et
« système ouvert »

Gare sur diffuseur

ISLE SUR LE DOUBS
BAUME LES DAMES
BESANCON EST
BESANCON NORD
BESANCON OUEST
GENDREY
DOLE
SEURRE



AUTOROUTE A39

Gare en barrière

DIJON CRIMOLOIS

Gare sur diffuseur

SOIRANS
CHOISEY
ARLEY
BEAUREPAIRE
LE MIROIR
BEAUPONT
ARLAY

AUTOROUTE A391

Gare en barrière

POLIGNY/BERSAILLIN

AUTOROUTE A40

Gare sur diffuseur

SYLANS
SAINT MARTIN DU FRESNE
BOURG SUD
VIRIAT
BOURG NORD
SAINT GENIS SUR MENTHON (demi-diffuseur)
REPLONGES
FEILLENS
MACON CENTRE (demi-diffuseur)

AUTOROUTE A404

Gare sur diffuseur

CROIX CHALON

Gare en barrière

GROSSIAT

AUTOROUTE A406

Gare en barrière

VAL DE SAONE (limite entre « système fermé » et
« système ouvert »)

Gare sur diffuseur

CROTTET (péage « système ouvert »)



AUTOROUTE A42

Gare en barrière

BEYNOST

Gare sur diffuseur

MONTLUEL
BALAN
PEROUGES
AMBERIEU
PONT D'AIN

AUTOROUTE A432

Gare en barrière

LA BOISSE (péage « système ouvert » + « système fermé »)
MIONNAY (péage « système ouvert »)
LA COTIERE

AUTOROUTE A46

Gare sur diffuseur

GENAY (péage en système ouvert)

AUTOROUTE A71

Gare sur diffuseur

SAINT AMAND MONTROND
FORET DE TRONCAIS
MONTLUCON
MONTMARSAULT
COMBRONDE
RIOM
GERZAT VILLE (demi-diffuseur)

Gare en barrière

CLERMONT FERRAND

AUTOROUTE A719

Gare en barrière

GANNAT

TML

Gare en barrière

LUSSE



AUTOROUTE A77

Gare en barrière

VAL DE LOING (SOUPPES-SUR-LOING : limite entre « système fermé » et « système ouvert »)
MYENNES : péage « système ouvert »

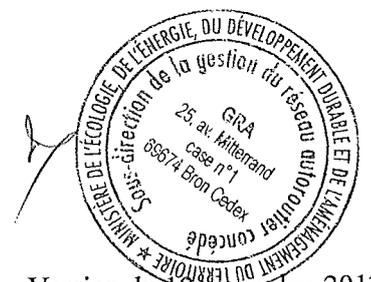
Gare sur diffuseur

DORDIVES-EST et DORDIVES-OUEST, orientées vers le SUD : péage « système ouvert »
MONTARGIS, orientée vers le SUD : péage « système ouvert »



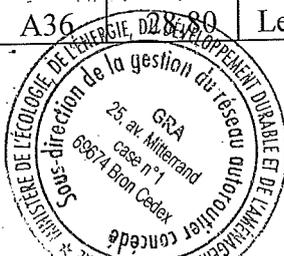
ANNEXE III

LISTE DES AIRES DE REPOS ET DE SERVICE

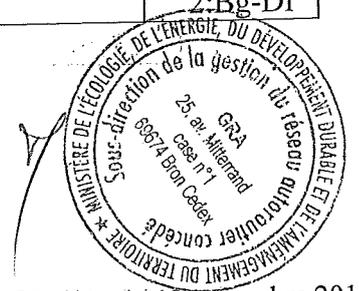


LISTE DES AIRES DE REPOS ET DE SERVICE

AUTO.	P.R.	NOM	AIRES de REPOS "AR"	AIRES de SERVICES "AS"	SENS
A19	15,62	Villeroy accès bilatéral 1/2 tour possible		AS	1:Se-Co
A26	382,50	Les Crocs de la terre	AR		2:Tr-CC
A26	382,90	Villechétif	AR		1:CC-Tr
A31	7,20	Corgoloin	AR		1:Be-To
A31	7,80	Serrigny	AR		2:To-Be
A31	16,90	Boncourt-Le Bois	AR		1:Be-To
A31	17,40	Flagey-Echezeaux	AR		2:To-Be
A31	25,60	Gevrey-Chambertin (ouest)		AS	2:To-Be
A31	25,70	Gevrey-Chambertin (est)		AS	1:Be-To
A31	45,10	Le Pré-d'Azur	AR		1:Be-To
A31	45,10	La Tille	AR		2:To-Be
A31	56,10	Dijon-Spoy		AS	1:Be-To
A31	56,10	Dijon-Brognon accès bilatéral		AS	2:To-Be
A31	75,80	La Villa-des-Tuillières	AR		1:Be-To
A31	75,80	Ste.Gertrude	AR		2:To-Be
A31	87,90	Combe-Suzon	AR		1:Be-To
A31	87,90	Fontenelle	AR		2:To-Be
A31	100,25	Park+	AR		1:Be-To
A31	102,90	Langres-Noidant		AS	1:Be-To
A31	102,90	Langres-Perrogney		AS	2:To-Be
A31	121,70	Le Val-de-Gris	AR		1:Be-To
A31	121,70	Côte-Robert	AR		2:To-Be
A31	137,70	Le Val-de-Meuse		AS	1:Be-To
A31	137,70	Montigny-Le-Roi		AS	2:To-Be
A31	162,10	Le Bois-de-Chaumont	AR		1:Be-To
A31	162,10	Le Grand-Repenti	AR		2:To-Be
A31	182,30	Lorraine-Sandaucourt-Les-Rappes passerelle		AS	1:Be-To
A31	182,30	Lorraine-Sandaucourt-La-Trelle passerelle		AS	2:To-Be
A31	200,90	Le Val-au-Renard	AR		1:Be-To
A31	200,90	Le Grand-Chêne	AR		2:To-Be
A31	211,30	Malvaux	AR		1:Be-To
A31	211,30	Faverosse	AR		2:To-Be
A31	232,00	Toul-Chaudeney passerelle		AS	Be-To
A31	232,00	Toul-Dommartin passerelle		AS	To-Be
A36	11,10	La Porte-d'Alsace (Nord)		AS	1:Mu-Be
A36	11,10	La Porte-d'Alsace (Sud)		AS	2:Be-Mu
A36	20,20	Le Haut-Bois	AR		2:Be-Mu
A36	20,60	Angeot	AR		1:Mu-Be
A36	26,60	La Forêt	AR		2:Be-Mu
A36	28,80	Les Grands-Prés	AR		1:Mu-Be



AUTO.	P.R.	NOM	AIRES de REPOS "AR"	AIRES de SERVICES "AS"	SENS
A36	44,62	Dambenois	AR		1:Mu-Be
A36	60,30	La Combe-Ronde		AS	1:Mu-Be
A36	60,40	Ecot		AS	2:Be-Mu
A36	75,00	Galiot	AR		1:Mu-Be
A36	75,60	Charme	AR		2:Be-Mu
A36	84,00	Combe-Fougère	AR		2:Be-Mu
A36	84,00	Le Boulet	AR		1:Mu-Be
A36	101,60	Les Grands-Brocards	AR		1:Mu-Be
A36	101,60	Chevaney	AR		2:Be-Mu
A36	111,60	Champoux passerelle		AS	1:Mu-Be
A36	112,10	Besançon Marchaux passerelle		AS	2:Be-Mu
A36	128,60	Pelousey	AR		1:Mu-Be
A36	128,60	Le Bois-de-Frachère	AR		2:Be-Mu
A36	137,50	Servole	AR		2:Be-Mu
A36	146,30	Hyombre	AR		1:Mu-Be
A36	160,40	Dole-Romange		AS	1:Mu-Be
A36	160,60	Dole-Audelange		AS	2:Be-Mu
A36	172,10	Le Bois-des-Potets	AR		1:Mu-Be
A36	172,10	Sampans	AR		2:Be-Mu
A36	185,10	St.Jean-de-Losne	AR		1:Mu-Be
A36	185,30	Les Noues	AR		2:Be-Mu
A36	200,40	Le Bois-Guillerot		AS	2:Be-Mu
A36	200,70	Glanon		AS	1:Mu-Be
A36	208,70	Argilly	AR		1:Mu-Be
A36	208,80	Villy-Le-Moutier	AR		2:Be-Mu
A39	15,20	Le Bois-Défendu	AR		1:Di-Bg
A39	16,30	Beire-Le-Fort	AR		2:Bg-Di
A39	24,46	Pont-Val-de-Saône		AS	2:Bg-Di
A39	24,93	Pont-Chêne-d'Argent		AS	1:Di-Bg
A39	51,31	Louis Pasteur	AR		2:Bg-Di
A39	51,39	La Vouivre	AR		1:Di-Bg
A39	66,73	La Jument-Verte	AR		1:Di-Bg
A39	66,73	Le Chat-Perché	AR		2:Bg-Di
A39	78,30	Le Jura Est accès bilatéral 1/2 tour possible		AS	2:Bg-Di
A39	78,30	Le Jura Ouest	AR		2:Di-Bg
A39	100,08	La Vallière	AR		1:Di-Bg
A39	100,08	Savigny	AR		2:Bg-Di
A39	114,97	Le Poulet-de-Bresse accès bilatéral 1/2 tour possible		AS	1:Di-Bg
A39	114,97	Le Poulet-de-Bresse		AS	2:Bg-Di
A39	137,65	Marmont	AR		1:Di-Bg
A39	137,65	Beny	AR		2:Bg-Di



AUTO.	P.R.	NOM	AIRES de REPOS "AR"	AIRES de SERVICES "AS"	SENS
A40	103,00	La Michaille	AR		2:Ma-Ge
A40	103,20	La Sémine	AR		1:Ge-Ma
A40	115,50	Les Neyrolles	AR		1:Ge-Ma
A40	115,50	Le Lac	AR		2:Ma-Ge
A40	130,70	Ceignes-Haut-Bugey		AS	1:Ge-Ma
A40	130,90	Ceignes-Cerdon		AS	2:Ma-Ge
A40	140,30	Neuville-sur-Ain	AR		1:Ge-Ma
A40	152,60	Certines	AR		2:Ma-Ge
A40	152,63	Tossiat	AR		1:Ge-Ma
A40	163,24	Bourg-Jasseron passerelle		AS	1:Ge-Ma
A40	163,40	Bourg-Teyssonge passerelle		AS	2:Ma-Ge
A40	191,15	Les Planons	AR		1:Ge-Ma
A40	191,18	Musée de la Bresse	AR		2:Ma-Ge
A42	16,30	Lyon-Dagneux		AS	1:Ly-PA
A42	16,30	Lyon-Montluel		AS	2:PA-Ly
A42	32,60	Chazey-sur-Ain	AR		1:Ly-PA
A42	32,60	Les Brotteaux	AR		2:PA-Ly
A46	16,00	Mionnay(-St.Galmier) passerelle		AS	1:An-Te
A46	16,00	Mionnay(-en- Chatanay) passerelle		AS	2:Te-An
A5(a)	6,40	Le Plessis-Picard-Les Poiriers		AS	1:Pa-La
A5(a)	6,40	Le Plessis-Picard-Ourdy		AS	2:La-Pa
A5	30,03	Les Jonchets-Les Récompenses		AS	2:La-Pa
A5	30,10	Les Jonchets-La Grande Paroisse		AS	1:Pa-La
A5	46,80	Gravon	AR		2:La-Pa
A5	46,92	Les Rasets	AR		1:Pa-La
A5	67,00	Montaphilant	AR		2:La-Pa
A5	69,00	Montard	AR		1:Pa-La
A5	85,00	Villeneuve-Vauluisant		AS	2:La-Pa
A5	84,98	Villeneuve-L'Archevêque		AS	1:Pa-La
A5	109,40	Fontvannes	AR		2:La-Pa
A5	109,30	Les Tomelles	AR		1:Pa-La
A5	124,60	La Coloterie	AR		2:La-Pa
A5	123,40	St.Pouange	AR		1:Pa-La
A5	140,20	Troyes-Le Plessis passerelle		AS	2:La-Pa
A5	140,20	Troyes-Fresnoy-le-Château passerelle		AS	1:Pa-La
A5	174,81	Champignol	AR		2:La-Pa
A5	174,81	Mondeville	AR		1:Pa-La
A5	200,07	Chateavillain-Orges accès bilatéral		AS	2:La-Pa
A5	200,07	Chateavillain-Val Marnay		AS	1:Pa-La
A5	219,42	Le Champ-à-La Croix	AR		2:La-Pa
A5	219,42	Le Bois-Moyen	AR		1:Pa-La
A105	4,20	Galande-La Sablière accès bilatéral		AS	1:Pa-Me
A105	5,00	Galande-La Mare-Laroche accès bilatéral		AS	2:Me-Pa



AUTO.	P.R.	NOM	AIRES de REPOS "AR"	AIRES de SERVICES "AS"	SENS
A6	29,50	Les Lisses		AS	1:Pa-Ly
A6	29,50	Villabé			2:Ly-Pa
A6	51,80	Arbonne	AR		2:Ly-Pa
A6	58,00	Achères-La-Forêt		AS	1:Pa-Ly
A6	58,00	Achères		AS	2:Ly-Pa
A6	65,50	Villiers	AR		1:Pa-Ly
A6	74,10	Nemours passerelle		AS	1:Pa-Ly
A6	74,10	Darvault passerelle		AS	2:Ly-Pa
A6	85,60	Sonville	AR		1:Pa-Ly
A6	85,70	Floée	AR		2:Ly-Pa
A6	90,80	Le Liard	AR		1:Pa-Ly
A6	90,80	Egreville	AR		2:Ly-Pa
A6	102,70	Parc-Thierry	AR		1:Pa-Ly
A6	102,90	La Roche	AR		2:Ly-Pa
A6	116,70	Les Châtaigniers	AR		1:Pa-Ly
A6	122,90	La Réserve		AS	1:Pa-Ly
A6	122,90	La Couline		AS	2:Ly-Pa
A6	132,20	La Loupière	AR		2:Ly-Pa
A6	133,20	La Racheuse	AR		1:Pa-Ly
A6	144,70	Les Pâtures	AR		2:Ly-Pa
A6	149,60	La Biche	AR		1:Pa-Ly
A6	158,50	Les Bois Impériaux	AR		1:Pa-Ly
A6	158,60	Le Thureau	AR		2:Ly-Pa
A6	167,00	Venoy-Grosse Pierre passerelle		AS	1:Pa-Ly
A6	167,00	Venoy-Soleil Levant passerelle		AS	2:Ly-Pa
A6	173,80	La Grosse Tour	AR		1:Pa-Ly
A6	179,00	Le Buisson Rond	AR		2:Ly-Pa
A6	184,60	Le Chevreuil	AR		2:Ly-Pa
A6	186,90	La Couée	AR		1:Pa-Ly
A6	198,10	Montmorency	AR		1:Pa-Ly
A6	199,10	Hervaux	AR		2:Ly-Pa
A6	212,90	La Chaponne		AS	1:Pa-Ly
A6	213,00	Maison-Dieu		AS	2:Ly-Pa
A6	219,60	Génetoy	AR		2:Ly-Pa
A6	222,60	Epoisses	AR		1:Pa-Ly
A6	232,70	Ruffey	AR		1:Pa-Ly
A6	232,80	La Côme	AR		2:Ly-Pa
A6	242,10	Fermenot	AR		1:Pa-Ly
A6	242,20	Marcigny	AR		2:Ly-Pa
A6	255,40	Le Chien Blanc		AS	1:Pa-Ly
A6	256,00	Les Lochères		AS	2:Ly-Pa
A6	269,00	Le Chaignot	AR		1:Pa-Ly
A6	269,10	La Repotte	AR		2:Ly-Pa
A6	280,30	La Garenne	AR		1:Pa-Ly
A6	285,50	Creux-Moreau		AS	2:Ly-Pa
A6	286,40	La Forêt		AS	1:Pa-Ly
A6	294,00	Le Bois des Corbeaux	AR		2:Ly-Pa
A6	295,60	Le Rossignol	AR		1:Pa-Ly
A6	298,40	Savigny-lès-Beaune	AR		2:Ly-Pa
A6	311,30	Beaune-Tailly passerelle			1:Pa-Ly



AUTO.	P.R.	NOM	AIRES de REPOS "AR"	AIRES de SERVICES "AS"	SENS
A6	311,30	Beaune-Merceuil passerelle		AS	2:Ly-Pa
A6	322,70	Le Curney	AR		1:Pa-Ly
A6	322,90	La Loyère	AR		2:Ly-Pa
A6	341,70	La Ferté		AS	1:Pa-Ly
A6	341,70	St.Ambreuil		AS	2:Ly-Pa
A6	351,90	Jugy	AR		1:Pa-Ly
A6	351,90	Boyer	AR		2:Ly-Pa
A6	363,70	Farges	AR		1:Pa-Ly
A6	364,70	Uchizy	AR		2:Ly-Pa
A6	374,80	Mâcon-St.Albain passerelle		AS	1:Pa-Ly
A6	374,80	Mâcon-La-Salle passerelle		AS	2:Ly-Pa
A6	397,00	Crêches	AR		1:Pa-Ly
A6	397,00	Les Sablons	AR		2:Ly-Pa
A6	407,80	Dracé		AS	1:Pa-Ly
A6	408,40	Taponas		AS	2:Ly-Pa
A6	419,40	Boitray	AR		2:Ly-Pa
A6	419,50	Patural	AR		1:Pa-Ly
A6	435,60	Les Chères (Ouest)		AS	1:Pa-Ly
A6	435,80	Les Chères (Est)		AS	2:Ly-Pa
A6	445,70	Les Bruyères-Paisy		AS	2:Ly-Pa
A71	213,49	Le Bois-des-Dames	AR		2:Cl-Bo
A71	219,20	Le Gîte-aux-Loups	AR		1:Bo-Cl
A71	245,99	Le Centre de la France-Farges-Allichamp accès bil.		AS	1:Bo-Cl
A71	246,20	Le Centre de la France-Bruère-Allichamp	AR	AS	2:Cl-Bo
A71	276,43	Vallon-en-Sully	AR		2:Cl-Bo
A71	276,61	Le Grand-Meaulnes	AR		1:Bo-Cl
A71	304,30	L'Allier-Doyet passerelle		AS	1:Bo-Cl
A71	304,39	L'Allier-Saulzet passerelle		AS	2:Cl-Bo
A71	333,33	La Bouble	AR		1:Bo-Cl
A71	333,42	Chantelle-en-Bourbonnais	AR		2:Cl-Bo
A71	354,89	Les Volcans d'Auvergne accès bilatéral ½ tour poss.		AS	1:Bo-Cl
A71	371,69	Pessat-Villeneuve	AR		2:Cl-Bo
A71	371,73	Montpertuis	AR		1:Bo-Cl
A77	11,33	Le Hêtre Pourpre	AR		1-Ne-Ce
A77	12,29	Le Sophora	AR		2-Ce-Ne
A77	30,32	Le Liquidambar	AR		2-Ce-Ne
A77	30,36	Le Cèdre	AR		1-Ne-Ce
A77	45,19	Le Jardin des Arbres accès bilatéral 1/2 tour possible		AS	1-Ne-Ce
A77	64,21	Le Gingko	AR		1-Ne-Ce
A77	64,29	Le Tulipier	AR		2-Ce-Ne
A77	88,31	Le Caule	AR		1-Ne-Ce
A77	88,70	Le Séquoia	AR		2-Ce-Ne

